

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL
21 MARS 2013

La séance est ouverte à 20h00.

Absents excusés : MM. JOURDAN, VACHER, Mme FAUGRET.

➤ **PROGRAMME DE REMPLACEMENT DES LUMINAIRES TYPE « BOULE » SUR LA COMMUNE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que, dans le cadre du programme de remplacement de luminaires sur la commune, un diagnostic du réseau d'éclairage a été réalisé pour un montant HT de 2 865 € et ouvre droit à une subvention du SDE de 1 810.68 €.

Afin de convenir du choix des nouveaux luminaires, deux représentants de BOUYGUES COLLECTIVITES (anciennement ETDE) présentent les modèles de points lumineux plus économes en énergie.

Le conseil municipal sera invité prochainement à statuer sur le devis du modèle choisi et sur le montant de la subvention accordée par le SDE et l'ADEME.

➤ **VOTE DES SUBVENTIONS 2013**

Le conseil municipal décide pour 2013 d'allouer les sommes suivantes aux associations et autres organismes :

ACE Billé	248.83
Agriculture et Ruralité (Comice Agricole)	243.80
Amis de jaunouse	37.54
ADMR Parcé	1 060.00
AEPEC "Garderie"	813.14
Ass. Gestion Cantine	7 987.32
CLSH (Ass. Fam. Rurale)	4 006.00
Ass. Des Anciens Combattants de Billé (UNC)	341.02
CCAS de Billé	825.00
Club de l'amitié de Billé	154.69
Comité des fêtes de Billé	382.94
Croix d'Or de Fougères	60.80
FA MI RE dans le pré	258.00
Groupement d'employeurs du Sud Fougerais	51.51
Groupement des jeunes du Bocage Fougerais (GJBF)	1 908.00
Les amis de la MARPA	78.07
MARPA de Parcé	58.47
Union Sportive Billé Javené	1 524.01
Gym Détente	51.51
Assoc.sportive cantonale de Fougères Sud	1 590.00
Amicale des Chasseurs de Billé	202.00
Volley-Ball de Billé-Parcé	202.00
Ecole projet pedago	0.00
Badminton	101.00
TOTAL	22 185.66

▪ **CLASSES DE DECOUVERTES :**

✓ 36.94 € par enfant de Billé scolarisé en classe élémentaire.

Cette subvention sera versée une seule fois pendant la scolarité de l'enfant.

- ARBRE DE NOEL 2013 :
 ✓ 6,47 € par enfant de Billé scolarisé au sein du RPI Billé Combourtille Parcé.

➤ **VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES POUR 2013**

Le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux des trois taxes d'impositions directes sur la commune.

➤ Taxe d'Habitation	16,08
➤ Foncier Bâti	16,08
➤ Foncier Non Bâti	41,85

➤ **TRAVAUX ENTRETIEN VOIRIE 2013 FAUCHAGE/DEBROUSSAILLAGE : CHOIX DES ENTREPRISES**

Monsieur le Maire présente les trois propositions reçues pour les travaux de fauchage et de débroussaillage sur la commune.

Après étude, les membres du conseil retiennent l'entreprise LHOMMEAU de Clisson (44) pour un montant HT de 43.50 € de l'heure, soit pour 155h, 6 742.50 € HT.

➤ **BUDGETS ANNEXES : COMPTES ADMINISTRATIFS – COMPTES DE GESTION EXERCICE 2012 – AFFECTATION DES RESULTATS**

Le conseil municipal examine les divers comptes administratifs des budgets annexes de la commune. Les résultats sont les suivants :

• **ASSAINISSEMENT :**

- * Excédent de Fonctionnement : 7 739.26 € répartis comme ci-après
 - 002 : Excédent de Fonctionnement Reporté : 7 739.26 €
 - 1068 : Excédent de Fonctionnement Capitalisé : 0.00 €
- * Excédent d'Investissement : 33 235.99 € affectés en totalité à l'article
 - 001 : Excédent d'Investissement Reporté

Ce budget vise principalement sur 2012 à payer les honoraires de la MAGE pour l'assistance technique de la station d'épuration et à percevoir en recette la redevance d'assainissement de la SAUR (selon contrat d'affermage). A cela s'ajoutent les amortissements des réseaux divers réalisés.

• **ATELIER :**

- * Résultat de Fonctionnement : 0 €
- * Résultat d'Investissement : 0 €

Le budget atelier relais est définitivement clôturé suite aux écritures de transfert des excédents de l'atelier vers le budget communal.

• **CABINET DE SOINS**

- * Excédent de Fonctionnement : 4 152.15 € répartis comme ci-après :
 - 002 : Excédent de Fonctionnement Reporté : 1 152.15 €
 - 1068 : Excédent de Fonctionnement Capitalisé : 3 000,00 €
- * Déficit d'Investissement : 15 216.55 € affectés en totalité à l'article 001 : Déficit d'Investissement Reporté

Les excédents proviennent de la perception des loyers du cabinet de soins qui, chaque année, réduisent le déficit d'investissement d'environ 3 000 €. A ce rythme, le déficit dû aux travaux réalisés dans le cabinet en 2003, devrait être couvert en 2018.

Ces résultats correspondent au Compte de Gestion dressé par le Receveur.

➤ **COMMUNE : COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE DE GESTION EXERCICE 2012 – AFFECTATION DES RESULTATS**

Le Conseil Municipal examine le compte administratif de la commune. Les résultats sont les suivants :

• **COMMUNE :**

* Excédent de Fonctionnement : 258 725.69 € répartis comme ci-après :

002 : Excédent de Fonctionnement Reporté : 98 725.69 €

1068 : Excédent de Fonctionnement Capitalisé : 160 000.00 €,

* Déficit d'Investissement : 63 098.97 €, affectés en totalité à l'article

001 : Déficit d'Investissement Reporté

Le déficit d'investissement s'explique par le retard de versement des subventions attribuées pour le pôle enfance. Les travaux, quant à eux, ont été payés à plus de 80%.

Ces résultats correspondent au Compte de Gestion dressé par le Receveur.

➤ **BUDGETS ANNEXES – EXERCICE 2013 : VOTE BUDGET PRIMITIF**

• **ASSAINISSEMENT :**

Le budget est voté en fonctionnement à hauteur de **18 013.26 €** et en investissement à hauteur de **40 340.99 €**.

• **CABINET DE SOINS :**

Le budget est voté en fonctionnement à hauteur de **4 152.15 €** et en investissement à hauteur de **15 216.55 €**.

Ce budget annexe fonctionne exclusivement en recette avec les loyers du cabinet de soins qui permettent, à chaque exercice, un remboursement partiel des travaux entrepris en 2003.

➤ **VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2013**

Le budget est voté en fonctionnement à hauteur de **633 378 €** et en investissement à hauteur de **709 606 €**.

Les principaux investissements prévus sur 2013 sont la construction d'un atelier communal et l'aménagement du bourg tranche n°3.

Prochain conseil : le mardi 9 avril 2013 à 20h30
Salle du Conseil de la Mairie